



# Le ministre de l'Intérieur présente ses axes de travail principaux

Judi 25 octobre 2018, Monsieur Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, assisté de Monsieur Laurent Nunez, secrétaire d'état, en présence de plusieurs directeurs et membres du cabinet a, au cours d'une réunion de présentation avec les organisations syndicales représentatives, donné les grandes lignes de la politique qu'il entend mener au sein du ministère de l'Intérieur.

Politique dont les quatre axes de travail principaux sont :

- La substitution actifs/administratifs ;
- Le regroupement des états-majors ;
- La création du service des achats ;
- La création d'une direction du numérique.

Le ministre a insisté sur sa volonté de défendre l'Institution Police, en affirmant : « **Vous défendre est ma priorité** », tout en rappelant que son expérience d'élu local et de parlementaire lui permet d'être, dans sa nouvelle fonction de ministre du gouvernement, au fait des légitimes exigences de la population.

Le ministre, se refusant à toute cogestion, s'est engagé sur les fondamentaux essentiels du rôle social des organisations professionnelles : Être à l'écoute, dialoguer pour éclairer les décisions, Être à nos cotés dans tous les aspects de notre engagement au service des policiers.

**« Vendredi 26 octobre 2018, l'UNSA Police rencontrera Monsieur le ministre de l'Intérieur et Monsieur le secrétaire d'état. Philippe Capon, secrétaire général, présentera le cahier revendicatif de l'UNSA Police et ses attentes fortes pour la Police nationale, pour les policiers et pour tous les agents du ministère de l'intérieur. »**

**Philippe Capon**  
Secrétaire Général